

De l'économie traditionnelle  
à l'économie informelle :

la réinvention d'une économie de subsistance  
en situation de crise et d'ajustement.

---

Janvier 1993

*Jacques CHARMES*  
*Directeur de recherche à l'ORSTOM*

L'économie "moderne" -terme qui se veut neutre mais n'en est pas moins contestable- se caractérise par l'extension et la généralisation du salariat. Le travail indépendant, à compte propre, y est limité et a tendance à se restreindre. Or dans les économies du Tiers Monde, qu'elles soient fortement urbanisées ou rurales, avancées ou en retard, le travail indépendant et le travail non salarié en général concernent une part importante de la population active. Les activités ainsi exercées ne répondent pas aux normes habituelles de la société et de l'économie "modernes", elles sont rétives à l'enregistrement et à la mesure, elles constituent -selon la pensée et la théorie économiques dominantes- un indice des retards enregistrés par le processus d'industrialisation et de modernisation, ou des progrès qui lui restent à accomplir.

Travail à domicile ou travail itinérant s'exerçant dans les rues, sur les routes ou les chantiers, auto-emploi, travail indépendant, dans des entreprises familiales ou des micro-entreprises : les "formes" que prend l'économie "informelle" (si l'on veut bien risquer ce paradoxe dans les termes) sont très diverses ; elles sont constituées de tout ce qui n'est pas mesuré, comptabilisé, moderne, formel.

Ce traitement par solde, par reliquat, s'explique par le fait que le secteur informel était voué à une disparition graduelle, puisque les progrès de la modernisation étaient inéluctables, pensait-on. Il n'en a rien été. Et l'on discourt aujourd'hui à perte de vue d'un concept dont le succès est à la mesure des contestations qu'il suscite et aussi des progrès enregistrés par ce secteur de l'économie au cours des deux dernières décennies.

Usant de métaphores zoologiques, certains auteurs n'ont pas hésité à comparer le secteur informel à un éléphant ou une girafe, un animal que sa conformation particulière rend difficile à décrire selon les normes et critères ordinaires et habituels, mais un animal spectaculaire et étonnant à la fois, que l'on reconnaît immédiatement lorsqu'on le rencontre. Spectaculaire par son importance et étonnant par son dynamisme -phénomènes dont la théorie économique rend mal compte- le secteur informel reste facilement discernable, sinon mesurable, en dépit de la multiplicité des définitions (non toujours contradictoires) qui en ont été données et qui rendent difficile la convergence vers une définition analytique homogène et acceptée de tous. De sorte que même ses contempteurs se voient contraints d'en utiliser la terminologie. Selon d'autres auteurs (LAUTIER, 1990), il ne s'agirait pas

d'une girafe, mais bien d'une licorne, c'est-à-dire un animal maintes fois décrit dans la littérature, mais que nul n'a jamais rencontré jusqu'à présent et pour cause... puisqu'il n'existe pas. Ainsi les définitions, par essence dualistes, tracerait artificiellement les contours d'un objet inexistant : la multiplicité des liaisons entre les divers phénomènes (ou les divers "secteurs"), le continuum, l'interpénétration, la confusion des genres qui les caractérisent, rendraient impossible, irréaliste et non scientifique une démarche consistant à vouloir isoler cet objet.

Symptomatiquement et paradoxalement, c'est parce que les situations et les comportements observés tendaient, par leur ambivalence et les contrastes qu'ils révélaient, à faire éclater les concepts économiques et statistiques jusque là jugés opératoires, que le concept de secteur informel a été forgé. Un petit marchand à la sauvette qui, en une demi-journée de travail (ce qui le place en situation de sous emploi visible), gagne autant qu'un moyen fonctionnaire en une journée, une semaine ou un mois (selon les pays), un professeur d'université dont le salaire n'atteint pas le niveau du loyer de son logement (sous emploi invisible) qui se transforme en gestionnaire ou chauffeur de taxi, un jeune diplômé chômeur qui se met à faire du commerce dans la rue ou du transport sur sa mobylette (autre forme de sous emploi compte tenu de sa qualification) et touche ainsi un revenu supérieur à celui qu'il aurait obtenu s'il avait trouvé un emploi correspondant à sa formation : tels sont quelques profils (ne renvoyant pas seulement à des situations de pays en développement) de participants de l'économie informelle qui ont parfois, et même souvent, un pied dans le secteur informel et un pied dans le secteur moderne. Ce sont ces situations contrastées qui ont rendu nécessaire la recherche d'un nouveau concept dont la définition statistique (et non analytique) a fait l'objet de la XVème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (1993), consécration pour un concept si contesté, puisque cette conférence est en charge de la définition des concepts de population active et qu'elle est responsable de l'image qui nous est renvoyée du marché du travail par l'influence qu'elle exerce sur la collecte des données statistiques au niveau international. Ainsi, comme pour le chômage (SALAIS et alii, 1986), l'adoption d'une définition statistique par le biais d'une résolution internationale, vient stabiliser un concept qui a fait l'objet, pendant plus de 20 années, d'âpres discussions.

Cette autre économie, qui oblige à revoir les concepts et les analyses classiques, quelle est son origine, et quelles sont ses caractéristiques ? Comment interpréter les attitudes changeantes et paradoxales qu'entretient l'Etat avec elle ? Ses progrès consacrent-ils le réenchâssement de l'économique dans le social ou au contraire l'universalité de l'homo oeconomicus et l'extension de sa logique de comportement à l'ensemble de la société ?

### I - Les origines du secteur informel et sa place dans les théories et les politiques de la transition et du développement.

Si l'on veut bien considérer que ces origines sont bien plus lointaines que ne le laisserait supposer son invention récente (HART, 1971; ILO, 1972) et si l'on veut bien admettre le caractère éminemment ethnocentrique du concept, on pourrait dire qu'à l'origine, tout acte économique était informel car n'entrant pas dans la logique du marché et de l'accumulation et ne respectant pas les règles d'un jeu qui ne s'était pas encore étendu à l'ensemble de la planète. Mais pour peu que l'on abandonne ce point de vue ethnocentrique, on en vient à dire au contraire que tous les actes économiques étaient alors formels, étant totalement contrôlés par les règles de la reproduction sociale qui en fixent les étroites limites et l'entière dévolution à la reproduction physique de la communauté et à la reproduction du pouvoir politique traditionnel, ne laissant pas à l'individu la faculté, ni même l'idée de produire et a fortiori d'accumuler pour son propre compte.

L'informel naît en définitive du contact entre l'économie traditionnelle et l'économie capitaliste de marché : il est la horde de tous ceux qui, chassés des campagnes par le sous-emploi, sont candidats à la modernisation et à l'urbanisation ; il est donc un entonnoir qui reçoit un flot intarrissable, alors même que son débit diminue.

La naissance du capitalisme et son extension à l'ensemble de la planète, l'apparition des Etats modernes, vont introduire la croissance, le développement, le progrès comme nouvelles règles du jeu économique. La pénétration de l'économie marchande et monétaire dans les sociétés traditionnelles fondées sur l'autosubsistance va faire les riches heures d'une anthropologie économique (MEILLASSOUX, 1960) qui consacre ses analyses

à la résistance de ces sociétés (CHARMES, 1972) puis à leur transition vers l'économie marchande (CHARMES, 1977), au désenchâssement progressif de l'économie à partir du social : les nouvelles règles du jeu, la rationalité de l'homo oeconomicus sont mises à rude épreuve et se heurtent à de puissantes réactions de rejet ou de défense (les "blocages socio-culturels") qui ne font que traduire une réinterprétation dans la logique des systèmes sociaux traditionnels, et une neutralisation des effets délétères. Puis, lorsque la pression se fit plus forte et omniprésente, l'absorption des flux monétaires dans des dépenses ostentatoires visa à conforter les structures traditionnelles jusqu'à ce que, débordées, celles-ci ne puissent plus se reproduire sans le concours de la marchandise et de la monnaie, accumulées sur une base désormais élargie, en un processus de dissolution consacrant la généralisation des rapports marchands : l'inflation des circuits cérémoniels nécessitant une productivité économique accrue, l'homo oeconomicus avait le champ libre pour déployer sa rationalité marchande.

Mais les sociétés rurales traditionnelles, déstructurées et fragilisées par la croissance démographique, se sont déversées sur les villes et des masses de migrants, aux relations sociales lointaines et ténues, furent ainsi offertes, à travers l'exode rural, à la logique de l'homo oeconomicus. Elles étaient censées, selon les modèles de développement alors en cours (LEWIS, 1954), constituer l'abondante main d'oeuvre dont le capitalisme industriel et urbain avait besoin ; une main d'oeuvre en quantité "illimitée", nécessaire au maintien des taux de salaire au plus bas niveau d'équilibre, et qui est à l'origine de la notion de secteur informel : de sorte que le secteur informel a ainsi constitué l'un des moyens privilégiés de la généralisation de l'économie marchande et que l'on peut se demander s'il n'a pas joué un rôle bien plus important que le processus de transition opérant dans les sociétés rurales traditionnelles et qui limitait ses effets aux seuls notables. Et pourtant, si l'on excepte l'étude ancienne de TURNBULL (1962), peu de recherches économiques ou d'anthropologie économique ont été consacrées à la rationalité des comportements de ces agents en situation de contact brutal avec le système extérieur, peut-être même plus brutal que dans le milieu rural, comme si cette rationalité, déjà intégrée dans les modèles de migration (TODARO, 1969), était acquise, entièrement et définitivement.

On s'interrogea cependant sur les raisons qui empêchaient l'accumulation et la transition vers ces petites et moyennes entreprises

modernes que les politiques appelaient de leurs vœux. La vieille théorie des blocages socio-culturels reprit une vigueur renouvelée : le secteur informel se caractérisait par une absence de culture d'entreprise et par le poids des solidarités communautaires qui ne permet pas de dégager les surplus destinés à être réinvestis. Les transferts de la ville vers les campagnes firent l'objet de mesures et l'on vérifia leur utilisation en vue d'alimenter les circuits de subsistance ou d'assurer la reproduction des pouvoirs traditionnels à travers les circuits cérémoniels, les cadets partant à la ville gagner l'argent nécessaire à la reproduction physique et politique du groupe. Si l'on observa parfois une inversion de ces flux, au plus profond de la crise et du renouvellement des politiques, c'est bien l'orientation villes-campagnes qui resta prédominante et le secteur informel pouvait être considéré comme une pompe servant à irriguer des campagnes exsangues, que les théories et politiques ambiantes avaient eu pour effet de vider de leur substance, par le drainage du surplus agricole vers les villes grâce au sous-paiement des producteurs. Mais plus vraisemblablement, et plus récemment aussi il est vrai, le secteur informel joua un rôle d'accélérateur de l'exode rural en consacrant l'inversion des hiérarchies anciennes et en affirmant la primauté de l'individualisme propre à l'homo oeconomicus. Récemment, à la faveur de la crise, toute une littérature économique s'est inspirée de cette veine (MAHIEU, 1988 et 1990) conduisant à ne concevoir le déblocage en vue de l'accumulation et de l'enrichissement personnel qu'à travers la rupture des liens de solidarité communautaire, alors que le principe de la transition trouvait son moteur dans l'ambivalence des phénomènes et des comportements, et dans le renversement progressif de leur interprétation : l'ostentation, dépense sociale économiquement improductive et visant l'affirmation du pouvoir, pouvait être un puissant levier en vue de l'accumulation. Sa motivation trouvait son origine dans le passé, mais débouchait sur le changement. Alors que la solidarité communautaire urbaine, parce qu'elle n'est pas liée à la reproduction du pouvoir, débouche sur un blocage de l'accumulation et une démotivation de l'homo oeconomicus naissant.

Le fait est que l'interprétation anthropologique des phénomènes et comportements économiques du secteur informel urbain n'a pas suscité la même veine que celle tracée par Meillassoux en 1960 et il faudra attendre l'aggravation de la crise et l'approfondissement des Programmes d'Ajustement Structurel, nouvelle dénomination des politiques de

développement et de redressement, pour que des anthropologues se penchent sur le problème (LEPAPE et VIDAL, 1986), à la faveur de l'éclatement des solidarités.

Le secteur informel fut ainsi laissé au défrichage de la seule analyse économique qui, partie de prémisses sans doute largement erronées (le secteur informel comme synonyme de sous-emploi et de pauvreté), ne donna longtemps naissance qu'à des méthodes de collecte qui ne pouvaient que conforter les théories initiales, fondées qu'elle étaient sur des hypothèses et des concepts inadaptés et inadéquats (CHARMES, 1987).

Aujourd'hui où l'on définit couramment le secteur informel comme l'ensemble des activités non agricoles, non directement ni distinctement appréhendées par les enquêtes et les systèmes statistiques permanents, et où l'on admet désormais que ces activités sont mesurables sur la base d'une définition qui a fait l'objet d'une recommandation internationale (BIT, 1992 et 1993), on doit bien constater que ce secteur a été le plus fort créateur d'emplois dans la période récente, alors que le secteur moderne, public et privé, ne recrutait plus et même licenciait bon nombre de ses agents et que la population active et le chômage continuaient à connaître des taux de croissance élevés.

Ainsi s'explique le changement d'attitude des pouvoirs publics à l'égard d'un secteur qui a suscité de si nombreuses études et recherches qu'il est possible de dresser un inventaire quasi exhaustif de ses caractéristiques : facilité d'entrée, petite échelle des opérations faisant intervenir un facteur travail composé d'une main d'oeuvre essentiellement familiale ou en apprentissage, faible niveau de technologie résultant en un faible coût de création d'emploi, faible niveau d'organisation se caractérisant par l'absence de comptabilité et par des formations acquises sur le tas... Autant de caractéristiques desquelles il a été un peu trop rapidement inféré la génération de faibles revenus. Et pourtant, pour peu que l'on ne se laisse pas aveugler par cette hypothèse préalable lors du dessin des questionnaires d'enquête et lors de l'interprétation des résultats, on s'aperçoit que les revenus salariaux et non salariaux des agents du secteur informel sont fréquemment supérieurs au salaire minimum et même aux salaires moyens du secteur moderne.

Ainsi en définitive le secteur informel ne se caractérise-t-il pas seulement par une puissante dynamique de création d'emplois, il procure également des revenus substantiels à ses participants, que ceux-ci y exercent leurs activités à titre principal, ou qu'ils l'exercent à titre secondaire.

Au cours de la dernière décennie, l'emploi informel s'est accru au rythme annuel de 6,7 % en Amérique Latine, contre 3,7 % pour le secteur public et 2,9 % pour le secteur privé moderne (Cf. PREALC, 1990 et CHARMES 1992). L'évolution est comparable sur le continent africain où l'on manque malheureusement de données chronologiques : on sait cependant que le secteur informel, qui représentait 36% de l'emploi non agricole en Tunisie en 1980, est passé à 39 % en 1989, et que cette proportion est passée de 20 à 25 % en Algérie entre 1977 et 1985, et de 69 à 74 % en Mauritanie entre 1980 et 1988. Quant aux revenus des micro-entrepreneurs, ils étaient, à la fin des années 70 et au début des années 80, largement supérieurs au salaire moyen du secteur moderne (3 à 5 fois en Tunisie ; 2 à 2,5 fois en Sierra Leone ; 1,1 à 2,4 fois à Lima par exemple), cependant que les salaires restaient en moyenne supérieurs au salaire minimum légal (1 à 2 fois), ce qui contrevient aux thèses classiques couramment soutenues à propos du secteur informel (CHARMES, 1990). Certes, on n'a pas encore d'indices suffisants pour vérifier si ces écarts se sont maintenus durant la dernière décennie, et certains auteurs ont tendance à admettre la tendance asymptotique à la diminution de la contribution du secteur informel au produit global, puisque la croissance des effectifs du secteur informel va de pair avec la stagnation ou même la diminution du Produit Intérieur : de sorte que l'on considère comme une évidence la réduction des gains tirés de ces activités, d'autant plus que le pouvoir d'achat des salaires et la masse salariale elle-même se réduisent sous l'effet des politiques d'ajustement. Pourtant, on peut considérer que le secteur informel recèle des ressources internes suffisantes pour continuer à engendrer des gains substantiels, s'appuyant sur une forte vitesse de circulation de la monnaie et s'articulant sur un regain de l'économie agricole et sur une économie souterraine toujours florissante, particulièrement aux frontières des zones monétaires.

Et certes les Etats semblent pencher pour cette hypothèse optimiste dans la mesure où ils sont de plus en plus nombreux à vouloir définir et mettre en oeuvre des politiques de promotion à l'adresse de ce secteur.



A l'attitude prudente, condescendante et finalement tolérante dont les pouvoirs publics firent preuve, dans les années 70, à l'égard de ce secteur voué à disparaître, succéda durant les années 80 une attitude plus ambiguë, plus ambivalente, faite à la fois de mesures et de comportements positifs, mais aussi de décisions et de réactions négatives, pour en arriver aujourd'hui à une considération qui se manifeste de manière plus ouvertement positive, faisant du secteur informel un objet des politiques de développement. Ce secteur ne s'avérait pas seulement digne d'intérêt par la couverture sociale qu'il apportait aux chômeurs (les jeunes surtout) dont le taux dépasse couramment les 20 % de la population active, en milieu urbain notamment, ou encore par les sources de revenus de subsistance qu'il procurait aux populations pauvres ou vulnérables. Il était désormais considéré comme évident que c'était à l'école du secteur informel et de la concurrence que se formaient les entrepreneurs dynamiques répondant aux canons de l'homo-oeconomicus et susceptibles de relancer des économies en panne.

Dès lors pouvait-on considérer que l'avenir du secteur informel et du développement, pour de longues années encore, se situait dans la résultante de cette antinomie entre le poids de la solidarité communautaire et la volonté et la capacité d'accumulation.

## II - Le secteur informel consacre-t-il le réenchâssement de l'économique dans le social ou la généralisation de la logique marchande de l'homo oeconomicus ?

L'interpellation récente de Serge LATOUCHE (1991) conduit à s'interroger sur le point de savoir si une approche similaire à celle qui fut appliquée aux sociétés rurales traditionnelles, n'est pas à sa place sur le terrain de l'informel. La prégnance du social n'y demeure-t-elle pas essentiel et n'explique-t-elle pas la faiblesse de l'accumulation ? N'y aurait-il pas, à travers un dynamisme économique avéré, une logique de préservation des liens sociaux sur le modèle traditionnel ?

Dans sa description de "la planète des naufragés", Serge LATOUCHE pose bien les termes de l'alternative.

La découverte des stratégies subtiles que les "exclus" de la grande société moderne mettent en oeuvre à travers l'économie informelle, a tendu à tempérer les analyses pessimistes des économistes sur la difficultés d'émergence de l'esprit d'entreprise dans les pays en développement et à modérer l'afropessimisme. Mais pour autant, ces ingénieux participants de l'économie informelle ne sont pas des ingénieurs, ils sont entrepreneurs sans être entrepreneurs et industriels sans être industriels, pour reprendre les expressions éclairantes et pertinentes de Latouche, et dès lors, tout un créneau s'ouvre ainsi aux stratégies, aux politiques et aux programmes de développement, lancés par les grandes institutions et les bailleurs de fonds internationaux ou bilatéraux.

Par ailleurs, les revenus créés par le secteur informel viennent alimenter des réseaux de solidarité et de réciprocité, de sorte que l'on assisterait à une "recréation du lien social et (...) en cela, le phénomène est porteur d'espoir" (Latouche, 1991, 35). Recréation, réenchâssement, plutôt que persistance ou survivance puisqu'il ne s'agit plus tant de reproduction des rapports sociaux traditionnels que de réinterprétation des solidarités claniques ou ethniques et d'adaptation de celles-ci dans un contexte où la marchandise est généralisée. Ce réenchâssement de l'économique dans le social, que les économistes n'envisagent le plus souvent que sous l'angle de la redistribution des revenus ou de la vitesse de circulation de la monnaie, serait en fait le ciment d'une "nouvelle convivialité", un "laboratoire de sociabilité alternative" que la généralisation de l'individualisme et la

poursuite effrénée de la croissance et du profit avaient eu tendance à faire disparaître ou plutôt à faire oublier ou considérer comme un obstacle.

Si donc l'on repose la question de savoir si le développement des activités informelles s'est traduit par un approfondissement du lien social, il convient d'examiner les réponses d'un double point de vue : celui de la production tout d'abord, celui de la consommation ou de la dépense ensuite.

L'extension du secteur informel à un nombre toujours plus grand d'actifs, d'individus et de ménages d'une façon générale, est un fait avéré que l'on constate également dans les pays industrialisés où les effectifs non salariés s'accroissent et où la pluri-activité des salariés s'étend (voir l'exemple de l'Italie dans CHARMES, 1991). Dans les économies sous ajustement, s'observe en outre la généralisation des rapports informels : rapports de travail, rapports de clientèle, rapports sociaux d'une façon générale qui, loin d'être anonymes, sont des rapports inter-personnels où le statut des individus est primordial pour expliquer l'existence et la qualité de la relation. Le fait que l'origine ethnique (ou géographique) des protagonistes y joue un rôle plus important que la formation acquise ou le niveau de qualification pour les rapports de travail, ou plus important que la qualité des produits ou des services pour les rapports de la clientèle, indique que les marchés informels ne sont pas aussi transparents ni aussi parfaits que la théorie veut s'obstiner à les décrire, même si la facilité d'entrée et l'équilibre concurrentiel des prix des facteurs et des produits y restent des caractéristiques indéniables (dont rend compte d'ailleurs la théorie des marchés contestables).

Peut-on dire pour autant qu'il y a réenchâssement de l'économie dans le social ? Le réenchâssement peut être compris comme résultant de l'extension et de la généralisation des rapports informels de production dans l'économie globale, mais on ne peut pas dire qu'il découle d'un approfondissement de la relation sociale caractérisant le secteur car, comme le mettait bien en exergue le rapport du Directeur Général du BIT à la 78e session de la Conférence Internationale du Travail (BIT, 1991), le secteur informel constitue un véritable dilemme : relation sociale et création d'emplois certes, mais relation d'exploitation et non respect des normes du travail aussi. On peut s'émerveiller de la persistance des relations

interpersonnelles, familiales, ethniques, régionales et de leur densité par opposition aux relations impersonnelles, anonymes et froides de l'entreprise capitaliste ; mais on doit aussi remarquer que ces mêmes rapports sociaux, parce qu'ils baignent dans l'économie marchande et monétaire, sont devenus des rapports paternalistes et d'exploitation, non respectueux des législations et des normes protégeant les travailleurs (travail des enfants, absence de protection sociale, etc...).

Si l'on quitte maintenant la sphère de la production où les rapports marchands en sont venus à s'occuper la totalité de l'espace, pour celle de la consommation ou de la dépense, l'interprétation du rôle que joue le secteur informel est complètement différente et les thèses de Georges BATAILLE (1949) retrouvent toute leur actualité. Si les sociétés humaines, dans leur fonctionnement et leur reproduction, ne sont pas gouvernées par la production mais bien par l'utilisation qu'elles font de cette production et en particulier par la consommation ou plutôt la "consumation" du surplus, on peut s'interroger sur le point de savoir si l'absence de surplus utilisé à des fins accumulatrices dans les sociétés à dominante informelle - absence que l'on déplore - n'est pas due à la consumation de cette "part maudite" dans un surcroît de sociabilité (que l'on qualifiait autrefois de parasitisme et d'ostentation) c'est-à-dire une extension de la solidarité communautaire et une inflation des dépenses cérémonielles.

En réalité, seules les contributions aux dépenses cérémonielles relèvent de la sociabilité traditionnelle ou néo-traditionnelle. Et sans nier qu'elles peuvent parfois être très importantes et prendre des formes monétaires exacerbées (dans certaines sociétés maghrébines par exemple, les robes de mariées sont confectionnées à partir de billets de banque en grosses coupures collées ensemble), ces dépenses sont sans doute sans commune mesure avec celles occasionnées par l'entretien et la subsistance de la famille élargie en milieu urbain : c'est essentiellement cette utilisation qui absorbe les gains substantiels que procure l'économie informelle et de ce fait, ces gains peuvent s'avérer insuffisants au regard des besoins essentiels à satisfaire. Ils peuvent aussi apparaître secondaires (encore que très sous-estimés) par rapport à ceux que crée l'économie moderne extravertie ou plutôt extérieure. Ils n'en servent pas moins à la reproduction élargie de sociétés en transition : une reproduction élargie non point tournée vers l'accumulation du capital, mais articulée sur un drainage toujours plus fort

du facteur travail que constituent les migrants ruraux. Et les "sphères de réciprocité (qui) se développent au milieu des eaux froides du calcul marchand" (LATOUCHE, 1991, 124) ne sont pas toujours aussi dignes d'intérêt qu'on veut bien le dire et peuvent être contaminées par la logique marchande : une institution telle que le confiage des enfants peut ainsi se transformer en un instrument de déscolarisation et de mise au travail précoce des enfants. La solidarité communautaire peut certes être interprétée comme "porteuse d'une autre société", mais elle constitue aussi la faille dans laquelle s'engouffre l'exode rural, le ferment de subversion et de dislocation conduisant à la généralisation de la logique marchande. Et s'il y a naufrage, c'est parce que les sociétés traditionnelles ont vécu, leur transition s'est effectuée, mais le développement n'a pas été au rendez-vous et il n'existe pas de nouveaux territoires où accoster.

N'y a-t-il pas cependant quelques îlots sur lesquels prendre pied ? Sauf à définir le secteur informel comme l'ensemble des activités économiques dont le surplus n'est pas utilisé à des fins accumulatives, on peut montrer qu'il existe des germes de dynamisme économique et d'accumulation du capital dans ce secteur.

On a cherché à mesurer des indices de la croissance de l'emploi, du capital et de l'investissement dans les petits établissements. Ces efforts sont, le plus souvent, restés vains, ne serait-ce qu'en raison de l'espace limité dont disposent, par définition, ces petits établissements, espace qui ne se prête pas à l'extension du nombre des travailleurs et des équipements.

Certains auteurs sont même allés jusqu'à prétendre que les potentialités de croissance du secteur informel et des petits établissements étaient à mettre en doute en raison de la solution de continuité que révèlent les statistiques de l'emploi par taille des établissements : la répartition bimodale de l'emploi est en effet une observation courante qui montre que l'essentiel de l'emploi est procuré par les petits établissements d'une part et par les grands établissements d'autre part. Entre les deux, le secteur intermédiaire serait quasi-inexistant et l'on interprète en dynamique cette donnée statique en prétendant que le passage des activités informelles de petite taille à des activités intermédiaires d'une échelle plus importante ne se vérifierait que très rarement.

On a pu cependant montrer (CHARMES, 1984) qu'il ne s'agit là que d'une simple illusion statistique résultant des hypothèses des statisticiens d'enquêtes : les recensements et enquêtes d'établissements font en effet habituellement l'hypothèse simplificatrice que le local (ou l'établissement) peut être confondu avec l'entreprise. Or, lorsqu'on se donne les moyens de reconstituer les entreprises à partir de leurs établissements (tâche difficile, ardue et pas toujours possible il est vrai), on s'aperçoit que le secteur intermédiaire existe bel et bien : des entrepreneurs informels réinvestissent leurs profits à travers des stratégies de croissance horizontale ou verticale, d'intégration amont et aval, de diversification... Des entreprises de taille moyenne se constituent ainsi à partir d'établissements de petite taille. Ces entrepreneurs ont en cela un comportement fort naturel : lorsque des profits parviennent à être dégagés d'activités de petite taille, il est évident que l'entrepreneur, tout schumpétérien qu'il puisse vouloir être, aura tendance et intérêt à s'agrandir par simple multiplication ou reproduction à l'identique des petites unités, ce qui présente un double avantage : le mode de gestion à la main d'oeuvre ne s'en trouve pas modifié et d'autre part la petite taille permet de maintenir une faible visibilité et donc un haut degré d'informalité. Ainsi s'opère un saut quantitatif qui précède éventuellement le saut qualitatif consacrant le passage à l'économie formelle.

Pour avoir été observé, ce phénomène de croissance graduelle et fractionnée constitue bien une preuve que le secteur informel n'est pas seulement un mode de subsistance, et qu'il peut être aussi un creuset où se forment de petits entrepreneurs nationaux que les politiques de développement recherchent avec tant d'ardeur et si peu de résultats : au point qu'elles ne parviennent que rarement à identifier des candidats promoteurs et qu'elles créent de toutes pièces les bénéficiaires de leurs largesses qui ne feront, bien souvent, que consumer les aides distribuées.

En ce sens, le secteur informel ne représenterait pas une solution alternative, ni une solution au rabais, mais il constituerait bien le passage obligé de politiques de développement bien comprises.

\* \*  
\*

Le phénomène ou plutôt les phénomènes que l'on range habituellement sous le qualificatif d'informel recouvrent à la fois des éléments de continuité et des éléments de rupture avec l'économie et la société traditionnelles. Comme tous les phénomènes caractéristiques des processus et des périodes de transition, l'ambivalence est leur caractéristique intrinsèque.

Les éléments de continuité que sont l'entretien et l'élargissement des liens de solidarité communautaire et la persistance des dépenses cérémonielles peuvent bien être considérés comme des obstacles à la transition vers l'esprit d'entreprise et la recherche du profit et de l'accumulation. Positivement, ils peuvent être interprétés comme l'inoculation d'une nouvelle sociabilité qu'a perdue depuis longtemps la grande société planétaire.

Mais il y a rupture parce que, précisément, ces mêmes éléments de continuité ne sont plus articulés à un système de reproduction du pouvoir traditionnel et qu'il y a toute chance qu'ils en viennent au contraire à être réinterprétés et mobilisés dans le sens d'une extension et d'une généralisation des rapports marchands.

Le secteur informel en tant qu'appartenant à la sphère de la production, contient tous les germes favorisant cette réinterprétation et l'on peut y discerner nombre de signes de la transition. Dans la sphère de la consommation et de la vie sociale en général, tous les acteurs manifestent des comportements caractéristiques de cette nouvelle sociabilité, qu'ils participent directement ou indirectement à l'économie informelle ou qu'ils soient de purs salariés de l'économie formelle. Mais parce que le secteur informel a eu tendance à gagner tous les espaces et tous les aspects de l'économie de la société à la faveur de la crise, son rôle est devenu moteur et déterminant dans la transition. Il apparaît à la fois comme une solution possible pour lever les blocages du développement (faisant ainsi l'objet de politiques compréhensives et ambitieuses), et comme la matrice où se crée cette nouvelle convivialité qu'admirent tant les contempteurs de la société moderne et sur laquelle ils fondent leurs espoirs. Mais cette convivialité n'est-elle pas simplement un moment nécessaire du processus de transition ? Et les signes observables de son essoufflement n'indiquent-ils pas les limites de cette alternative à l'individualisme calculateur de l'homo œconomicus, même si l'on peut penser que la société résultante sera notablement différente du modèle universel qui lui est proposé ?



## Bibliographie :

---

BATAILLE G. (1949) :

La part maudite, Gallimard, Paris 1970.

BIT (1992) : Le dilemme du secteur non structuré : Rapport du Directeur Général à la 78 ème session de la Conférence Internationale du Travail, BIT, Genève.

BIT (1992) :

Réunion d'experts des statistiques du Travail (Genève, 28 Janv. - 6 Févr. 1992).

Rapport I : Mesure de l'emploi dans le secteur non structuré, Genève, doc. MELS/1992.

BIT (1993) :

Quinzième Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (Genève, 19-28 Janv. 1993), Rapport III : Statistiques de l'emploi dans le secteur informel, Genève, doc. ICLS/15/III, 101 p.

BIT-PREALC (1990) :

Empleo y equidad : desafio de los 90, Santiago, Chile, n° 354, 100 p.

Cahiers d'Etudes Africaines (1991) :

Anthropologie de l'entreprise, n° spécial XXXI, 4, 124, 1991, pp. 435-552.

CHARMES J. (1972) :

Les blocages socio-culturels au développement en tant que manifestations de rapports de domination, ORSTOM, Tananarive, publié en 1978 dans Mondes en Développement, n° 24, pp. 877-908.

CHARMES J. (1977) :

De l'ostention à l'accumulation, Production et reproduction des rapports marchands dans les sociétés traditionnelles à partir de l'analyse du surplus, in collectif : Essais sur la reproduction des formations sociales dominées, Travaux et Documents de l'ORSTOM, n° 64, 192 p., pp. 105-137.

- CHARMES J. (1991) :  
Pluri-activité des salariés et pluri-activité des agriculteurs : deux exemples de mesure et d'estimation : Italie et Burkina-Faso, in : Montagné-Villette S. (1991) : Espaces et travail clandestins, Masson, Paris.
- CHARMES J. (1985) :  
Place et rôle du secteur non structuré dans la planification du développement et les politiques d'emploi en Tunisie, in World Bank (1985) : Tunisia. Industrial Employment report n° 5564 TUN. Washington.
- CHARMES J. (1987) :  
Débat actuel sur le secteur informel, Tiers Monde, 28, 112, pp. 855-875.
- CHARMES J. (1992 a) :  
Structural Adjustment and Shifts between Formal and Informal Sectors, invited paper presented at the Seminar on the Demographic Consequences of Structural Adjustment in Latin America, Ouro Preto, Brazil, 29 sept - 2 Oct. 1992, IUSSP Ad-hoc Group on Economic Demography and CEDEPLAR, 23 p.
- CHARMES J. (1992 b) :  
Le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de développement ?  
L'Homme et la Société, n° spécial "Vers quel désordre mondial ?", n° 105 - 106, 3-4, pp. 63-77.
- HART K. (1971) :  
Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana, publié en 1973 dans Journal of Modern African Studies, Vol. 2.
- International Labour Office (1972) :  
Employment, Incomes and Equality, A Strategy for Increasing Productive Employment in Kenya, Geneva, 600 p.
- LATOUCHE S. (1991) :  
La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement. La découverte, 235 p.
- LAUTIER B. (1990) :  
La girafe et la licorne : du secteur informel au système d'emploi. Rapport de recherche GREITD-MEN.
- LEPAPE M. et VIDAL C. (1986) :  
Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan (1979-1985), CNRS-ORSTOM, Abidjan, Multigr. 102 p.

- LEWIS A.W. (1954) :  
Economic Development with Unlimited Supplies of Labour,  
Manchester School, 26.
- MAHIEU F.R. (1988) :  
Transferts et communauté africaine, Stateco, INSEE.
- MAHIEU F.R. (1990) :  
Les fondements de la crise économique en Afrique. Entre la  
pression communautaire et le marché international.  
L'Harmattan.
- MEILLASSOUX C. (1960) :  
Essai d'interprétation du phénomène économique dans les  
sociétés traditionnelles d'auto-subsistance, Cahiers d'Etudes  
Africaines, 1960, 4, pp. 38-67.
- SALAI R., BAVEREZ N. et REYNAUD B. (1986) :  
L'invention du Chômage. Histoire et transformations d'une  
catégorie en France des années 1890 aux années 1980, PUF,  
271 p.
- TODARO M.P. (1969) :  
A model of Labour Migration and Urban Unemployment in  
Less Developed Countries, American Economic Review, 59.
- TURNBULL C. (1962) :  
The Lonely African, New York.

Charmes Jacques. (1993)

De l'économie traditionnelle à l'économie informelle : la réinvention d'une économie de subsistance en situation de crise et d'ajustement

Paris : ORSTOM, 19 p. multigr.